

DOSSIER D'INSCRIPTION

Liste des pièces constituant le dossier d'inscription

Tous ces documents doivent être adressés au secrétariat de l'IFMEM, AU PLUS TARD le 14/03/2019, le CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.

1. **La fiche d'inscription (état civil) à télécharger** (photo récente obligatoire, format carte d'identité, non scannée).
2. **Au minimum, l'un des documents suivants :**
 - la copie du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence,
 - le ou les documents justifiant d'une expérience professionnelle d'une durée minimale de 5 ans au 1er janvier 2019 ou d'une activité assimilée.*
3. Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport (**en cours de validité**)
ou une photocopie de l'intégralité du livret de famille tenu à jour
ou un extrait d'acte de naissance avec filiation complète
Les personnes étrangères devront fournir :
une photocopie de leur visa ou de leur titre de séjour **en cours de validité** ainsi qu'un justificatif de leur nationalité
4. Un curriculum vitae
5. Une lettre de motivation
6. Le cas échéant, une copie des relevés de notes :
 - de l'enseignement secondaire (première et terminale)
 - de l'enseignement supérieur (joindre une copie du diplôme)
 - autre filière post-bac
 - classe préparatoire aux concours

Vous devez interroger la région Grand Est, sur les conditions de prise en charge de votre formation (pour mémoire 6900 € par an)

<http://grandest.fr/actions/formations-sanitaires-sociales>

* activités assimilées à une activité professionnelle

Sont, pour l'inscription aux épreuves d'admission, assimilés de plein droit à une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale et pour la durée correspondante :

- * le service national
- * l'éducation d'un enfant au sens de la loi n°80-490 du 1^{er} juillet 1980 susvisée ;
- * l'inscription à l'institution mentionnée à l'article L. 5312-1 du code du travail en qualité de demandeur d'emploi ;
- * la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification ;
- * l'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 susvisée.